



Compte rendu des Commissions Locales Environnement et Ecologie Urbaine (CLEEU), Aménagements et Transports (CLAT) et du collectif de quartier Centre.

Mercredi 9 janvier 2019

Participants

Les élus

GAUCHÉ-CAZALIS Gilles, adjoint au maire délégué à l'espace public, aux transports et à la ville numérique
CIRET Jean-Paul, adjoint au maire délégué à l'environnement, à l'écologie urbaine et au patrimoine communal
DEBRAS Dominique, adjointe au maire déléguée à l'aménagement et à l'urbanisme
LE LANN Eric, conseiller municipal, président de la commission locale « Aménagement – Urbanisme »
SIMEON-PUYFAGES Odette, conseillère municipale, responsable de l'animation du conseil de quartier du Centre
MARTIN Alexis, conseiller municipal
HERBIN Gwenn, conseillère municipale
Excusée : BOURCET Christine, conseillère municipale, présidente de la commission locale « Environnement - écologie urbaine »

Les associations

BARBE Claude, Naturellement Nanterre
CAPET Jacques, Naturellement Nanterre
RIDOLFI Joseph, Unis Vers Cités
BAURET Jean-Paul, C'est Si Bio
MATHYS Michel, ABERPA
MATHIEU Christian, ADRESILLE
LAINE Christian-Paul, CGL Fraternité Egalité (présent en début de réunion)
BOURY Martine, CGL Fraternité Egalité (présente en début de réunion)

Les membres du collectif de quartier Centre

FIORUCCI Patrice
VIRET Didier

Les habitants

MAYELE Buetuna
HECKMAN Bernard

Les services de la Ville

KLEIN Catherine, directrice des services de l'environnement
LURASCHI Serge, responsable du service études et réalisations, direction de l'environnement,
VALLEE Aldrig, ingénieur pilotage projets, direction de l'environnement
IZQUIERDO Vanessa, technicienne paysagiste, direction de l'environnement
RIVIERE Emeline, technicienne paysagiste, direction de l'environnement
FALLOT Henry, chef de projet quartiers Centre et Vieux pont - Sainte Geneviève, direction de la vie citoyenne.

Le cabinet du Maire et des élus

FORJONNEL Flora
QUAGLIO Marion

Introduction

Odette SIMEON-PUYFAGES et Gilles GAUCHÉ-CAZALIS introduisent la réunion. Celle-ci a pour objet le **lancement de la concertation sur l'extension et la rénovation du parc des anciennes mairies**.

Ce projet d'extension et de rénovation du parc est un des engagements forts du mandat. Les habitants et les membres des commissions ou collectifs sont parties prenantes dans le processus d'élaboration du programme. S'agissant d'un équipement très fréquenté, certains invariants doivent être pris en compte.

Déroulé : présentation générale (Power point) puis travail en atelier et enfin restitution finale.

Présentation du Power point (voir pièce jointe) par Catherine KLEIN

Patrick JARRY, Maire de Nanterre, assiste à la présentation du Power point. Il fait notamment une intervention concernant les fouilles préventives archéologiques et sur la nécessité de prévoir des aménagements dont les coûts de gestion seront maîtrisés.

Le travail en atelier :

Les participants sont installés sur 4 tables correspondant à quatre ateliers (40 mn).

Les documents suivants sont mis à disposition : un plan couleur du phasage des travaux, des données chiffrées sur le parc, des photos illustrant les thématiques.

Chaque participant passe sur les 4 ateliers.

La synthèse des échanges :

Atelier 1 – Le besoin de plus de nature en ville, plus d'espaces verts accessibles à l'ensemble des habitants. La lutte contre les îlots de chaleur et la place de l'eau dans le parc.

Les échanges des différents groupes ont permis de recueillir un grand nombre d'observations et de ressentis sur trois principales thématiques. Une très large majorité de participants ont exprimé des attentes communes sur la distribution des espaces et leur visibilité dans le parc, la présence et l'usage du bassin, l'accessibilité du parc sur les allées gravillonnées.

L'identité du parc est appréciée. Quelques personnes souhaiteraient renforcer les éléments visuels historiques mais la plupart attendent des éléments nouveaux adaptés aux usages actuels.

La lisibilité des espaces est un point fort attendu pour affirmer un sentiment de bien-être et de sécurité en ouvrant des vues, surtout au niveau de l'aménagement central dont « les bosquets créent des masses végétales trop denses ».

Certains lieux sont identifiés comme enclavés, comme à l'arrière de la conque et « chaque partie du parc doit pouvoir accueillir un usage » pour que le parc devienne un lieu de rencontre multigénérationnel dont toute la surface est exploitée.

Le bassin est perçu par une grande majorité des participants comme un élément du parc « sans usage, non accessible et sale ».

Il ne participe pas à l'agrément du parc et ne représente pas de point d'attraction. Il est demandé d'en modifier l'usage et de rendre accessible la présence de l'eau dans le parc. Cet espace doit pouvoir être utilisé comme lieu de rafraîchissement avec des bornes fontaines pour boire l'été.

Pour certains, il devrait être remplacé ou complété par un nouvel aménagement avec des jets d'eau, des brumisateurs et des pataugeoires pour ne plus avoir d'eau perçue comme stagnante. La présence de barrières autour du bassin est comprise par rapport à la sécurité mais présente une limite physique peu attractive. Le manque de mobilier près de l'eau n'invite pas à s'approcher et profiter du lieu. Plusieurs personnes se sont posé la question : « Quelle fonction occupe-t-il au milieu du parc ? ». Il est précisé que s'il est conservé, il doit être mieux entretenu et avoir des poissons.

La proportion des surfaces minérales et particulièrement les allées gravillonnées ont ouvert un large débat.

Les participants ont identifié l'inconfort des allées gravillonnées et la poussière qu'elles génèrent l'été pour les PMR, les personnes âgées avec canne, les poussettes, les cyclistes.

Le souhait de pelouses plus grandes a été une très forte demande des participants.

Cependant, ces derniers sont conscients des contraintes liées au piétinement et au bon maintien de l'enherbement été comme hiver. Si la fréquentation du parc est importante et que les festivités programmées utilisent les pelouses, ces dernières pourraient ne pas supporter le piétinement à répétition. Une réfection régulière des gazons serait alors à envisager.

Les propositions vont dans le sens de circulations plus étroites pour élargir les pelouses, mais elles doivent être plus adaptées aux usages actuels et favoriser l'accessibilité. La distribution des circulations doit permettre de circuler plus librement dans l'ensemble du parc. L'équilibre entre déplacements et préservation des pelouses est un point fort des échanges sur cette thématique.

Concernant le patrimoine végétal du parc, les participants apprécient le couvert arboré et sa diversité et souhaitent conserver cette identité. Des propositions de plantation d'arbres fruitiers et d'introduction de végétaux diversifiés ont été soutenues largement tout en conservant une très grande transparence des plantations. Les bosquets ne sont pas souhaités, les orientations de végétalisations sont proposées en pourtour du parc et non au centre avec des essences plus florifères et colorées. La strate arbustive ne doit pas dépasser le regard. Quelques personnes proposent que quelques espaces puissent être pensés de manière plus naturelle pour être plus riche de biodiversité, notamment par le choix d'une strate arbustive locale.

Les murs pourraient accueillir des plantes grimpantes ou des fruitiers palissés ou encore être support d'expression artistique (peintures, fresques, expositions photos...) ou de communication par les services de la ville. L'utilisation des verticales comme support a été citée plusieurs fois pour offrir une dimension supplémentaire au parc.

Atelier 2 – Expression libre

Les retours sur cet atelier montrent de nombreuses attentes listées ci-dessous.

Tous les retours sont cités même s'ils sont parfois contradictoires.

La signalétique peut être revue, y compris sur la nomination des arbres du parc et sur un panneau reprenant l'historique du lieu.

C'est un espace de circulations où il est nécessaire de favoriser les traversées et réduire la surface en gravillons.

Certains principes mériteraient d'être affirmés : conserver la valeur historique du parc en maintenant la conque, et une serre ou du moins sa trace « historique », prendre en compte le voisinage pour les nouvelles localisations de fonctions, valoriser les équipements qui seront maintenus (Villa des Tourelles, serres ?), apporter un soin particulier à l'« habillage des murs » (végétalisation, fresques...), garder l'espace central existant car il présente un certain charme.

Le parc pourrait rester ouvert plus tard le soir, en été notamment. Certains expriment le souhait de le laisser ouvert toute la nuit mais cette idée fait débat.

L'éclairage est insuffisant et manque « d'ambiance ». Il n'est pas nécessaire de le conserver la nuit pour certains, alors que d'autres proposent de créer une promenade nocturne.

Concernant les équipements, il serait intéressant de trouver un lieu de restauration au sein du parc, peut-être par des solutions mobiles pour avoir accès à des boissons l'été, une buvette. Un manège serait également le bienvenu.

Revoir l'implantation des bancs et installer des tables de pique-nique seraient également à envisager.

La maison des associations pourrait être isolée du reste du parc, de par son fonctionnement, par un digicode et une clôture l'isolant du reste du parc.

Les fouilles pourraient être mises en valeur en fonction des découvertes et on pourrait conserver des vestiges in situ.

Le choix de la localisation des aires de jeux et l'aménagement du terrain limitrophe au centre de santé, à ce jour enclavé, doit être un lieu de forte activité ; cela peut être une localisation préférentielle de l'extension de l'aire de jeux.

Certains espaces pourraient être semi fermés selon les activités qu'ils accueillent Cela permettrait le mélange de tous publics de manière plus « sécurisée » avec moins de présence d'agents municipaux.

Sur l'ambiance attendue : l'idée serait d'aménager des espaces calmes tout en favorisant l'animation.

Les festivités abiment le parc mais elles le font vivre aussi.

Il serait important de maintenir le gardiennage permanent du parc pour assurer le respect du règlement, et garder l'idée du contrôle d'accès.

Concernant la sécurisation, les personnes alcoolisées seront-elles toujours présentes ?

Comment seront réglés les problèmes rencontrés ? La propreté ?

Des propositions sont faites en vue d'une extension du périmètre d'aménagement : planter des arbres à l'extérieur du parc côté maison de la musique pour « annoncer » le parc et créer un accès supplémentaire par le terrain situé à l'arrière de la bourse de travail (cela donnerait un accès supplémentaire au parc et serait situé à proximité de l'école Sainte Geneviève).

Les toilettes sont nécessaires, il en faut plus ; pourquoi pas des toilettes sèches ?
Il manque aussi des points d'eau potable.

Des composteurs pourraient être ouverts aux habitants du quartier.

Le parc pourrait être doté de poubelles de tri.

Atelier 3 – Le renforcement des espaces ludiques pour les enfants ; la nécessité d'avoir des sols perméables ou semi perméables (espaces de jeux et circulation)

Axe 1 – Le renforcement des espaces ludiques pour les enfants

Le sujet de la localisation de l'aire existante a fait l'objet de discussions entre les différents participants. Deux tiers des participants pensent que l'aire de jeux existante est bien située. Il a été précisé qu'il est important de préserver des espaces de calme au sein du parc et que sa position actuelle permet de limiter les bruits émis par les cris et la voix des enfants qui jouent. Un tiers des participants, quant à lui, pense qu'il serait préférable de déplacer l'aire de jeux du fait de son exposition trop ombragée. Ils préféreraient que les enfants puissent jouer dans des zones plus lumineuses. Aussi, il a été souligné que les espaces ludiques permettent de préserver les rencontres et qu'il fallait favoriser les liaisons entre les différentes zones pour que les espaces de jeux deviennent multigénérationnels.

La majorité des participants ont souhaité étendre la tranche d'âge de l'aire de jeux existante pour mieux répondre aux besoins éducatifs de la cible 6-12 ans. Agrandir l'aire de jeux et la renforcer vers la zone de 1380m² à aménager en 1^{ère} phase est une des solutions proposées.

Il a été évoqué par un participant que la clé de la réussite de l'aire de jeux est l'intégration des personnes concernées dans la concertation du mobilier choisi (c'est-à-dire les familles et les enfants qui font l'usage de ces espaces). Concernant les mobiliers jeux, certains participants ont pensé qu'il était nécessaire d'accroître les activités pour mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs. Les types de structures proposées sont : une « araignée pour les 8-12 ans », une « aire de musculation pour les ados » ou encore « d'autres structures axées sur les sciences comme celles du Palais de la Découverte ». La conservation de la boîte à livres est souhaitée.

Axe 2 – La nécessité d'avoir des sols perméables et semi perméable (espaces de jeux et circulation)

Deux solutions ont été évoquées comme moyens de développer des sols perméables dans les aires des jeux. La mise en place de copeaux de bois a été avancée comme revêtement à étudier tout comme la mise en place d'une pelouse à condition que sa gestion puisse être maîtrisée pour éviter « la boue quand il pleut » et que « ça crame quand il fait chaud ». D'autre part, il a été suggéré d'étudier la possibilité de restitution des eaux de ruissellement sur les aires de jeux à l'aide de noues paysagères. Une participante a proposé de créer du relief en travaillant sur les dénivelés afin de rendre les terrains d'aire de jeux « évolutifs ». Cependant, il a été signalé que les revêtements choisis doivent prendre en compte la situation d'handicap et l'accessibilité des poussettes.

Enfin, les participants ont évoqué l'importance qu'il y ait une cohérence paysagère dans l'ensemble du parc. Une participante a proposé que le mur attenant l'aire de jeux soit végétalisé à l'aide de grimpances ou peint d'une fresque murale.

Atelier 4 – La prise en compte des demandes formulées par les habitants dans le cadre des budgets participatifs (espaces de jardinage, structures type fitness, street work out, structure d'escalade, espace basket/foot)

Le projet de mettre en place un espace de jardinage disponible pour les habitants est fortement plébiscité par les participants sauf un. Le lieu le plus approprié serait derrière la conque, à l'emplacement des serres actuelles. Une des serres pourrait être conservée ou plutôt une serre neuve installée (histoire du lieu). Plus largement, ce lieu pourrait être un espace de service dédié au jardinage et à l'éducation à l'environnement (espace documentaire, grainothèque, lieu de formation).

Prévoir la plantation d'arbres fruitiers.

Quel type de gestion ?

En attendant, le potager existant situé près de la maison des associations mériterait d'être connu.

Par rapport aux propositions faites à l'occasion du Budget participatif 2018, voici l'avis des participants :

- Prévoir des équipements mixtes et, si possible, multi générationnels.
- Très favorables à l'installation de structures de type street work out, fitness, escalade (toile d'araignée) et terrain de boules
- L'arbre à basket est diversement apprécié : activité ludique intéressante mais risque de conflit avec les usagers du parc et les riverains
- Les cages mixtes foot/basket sont jugés trop bruyantes et inadaptés au site.
- Incidences sur le règlement du parc (adaptation).

Suggestion : inclure des usagers dans les prochains ateliers.

Divers : prendre en compte la rénovation des lieux de mémoire (la stèle des anciens combattants, la statue des amoureux, la plaque de Raymond BARBET).

La suite de la concertation

- Avant la fin mars 2019: 2^{ème} réunion des commissions avec la présentation d'un schéma d'orientations générales et d'un premier projet portant sur la 1^{ère} phase d'aménagement.
- Courant avril : présentation du projet d'aménagement (1^{ère} phase) en réunion publique.
- Mai-juin : exposition et vote éventuel sur les jeux et équipements.